

Armée nombreuse au Printems prochain en Italie : Enfin la négociation de ce Seigneur regarde également les moyens de parvenir à une paix ; il en a même donné le plan, qui a été fort goûté, & ce plan qui occupe les Ministres du Roi, embrasse non-seulement les affaires de l'Empire, mais aussi celles d'Italie & d'Angleterre. Mais comme il ne paroît guères que les Cours de Vienne & de Londres seront en disposition de l'accepter, on a pris d'avance toutes les mesures pour ouvrir de bonne heure la campagne, soit par mer soit par terre. Les plans d'opérations son arrêtés au Conseil, & le Roi se propose, dans ce cas-là, d'avoir sur pied trois Armées nombreuses, outre une Flotte de 50. à 60. voiles. Les Armateurs étant déjà instruits des réglemens qu'ils auront à observer, il ne s'agira plus que de leur expédier des patentes, dès que le tems sera venu de leur accorder la permission de mettre en mer. La Harangue que le Roi de la Grande Bretagne doit actuellement avoir faite à son Parlement, fera d'ailleurs juger du train que prendront les affaires générales. Le Maréchal de Noailles revenu à la Cour, où il a été très-gracieusement reçu, travaille sans relâche sur ces affaires avec les Ministres du Roi ; & comme ses avis sont respectés, il pourroit bien ne plus retourner en *Alsace*. Quoi qu'il arrive, le dessein est formé de resserrer de plus en plus les nœuds de l'amitié & de la bonne intelligence entre le Roi & l'Empereur, conformément à des assurances que le Prince de Grimbergue, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Maj. Impériale, a reçues pendant que la Cour, qui est revenue à *Versailles*, étoit à *Fontainebleau* ; savoir, que le Roi fera de nouveau tous les efforts